



Mission permanente de la Principauté de Monaco auprès des Nations Unies
Permanent Mission of the Principality of Monaco to the United Nations
866 U.N. Plaza, Suite 520 | New York, NY 10017 | Tel : (212) 832-0721 | Fax : (212) 832-5358

*75^{ème} session de l'Assemblée générale des Nations Unies
New York, 8 décembre 2020*

Point 76 : Les océans et le droit de la mer

Intervention de M. Florian Botto, Deuxième Secrétaire

Monsieur le Président,

La Principauté de Monaco a, cette année encore, le plaisir de se porter co-auteur des deux projets de résolutions sous ce point de l'ordre du jour et remercie les deux coordinateurs de ces projets pour la façon efficace avec laquelle ils ont mené les consultations informelles virtuelles.

Je souhaite saluer le travail sans relâche de la Division des affaires maritimes et du droit de la mer pour le soutien continu apporté aux délégations lors de l'année qui vient de s'écouler, dans les circonstances que nous connaissons, qui ont malheureusement mené au report de nombreuses réunions dont la Division assure le secrétariat.

Nous saluons aussi le rapport du Secrétaire général qui fournit des éléments importants sur l'impact de la COVID-19, la dimension humaine des questions liées à l'Océan, le changement climatique, la conservation et l'utilisation durable de la biodiversité marine, ainsi que le renforcement de capacités, entre autres.

Monsieur le Président,

L'année 2020 devait marquer un jalon essentiel pour la nature et l'Océan.

La pandémie de la COVID-19 a imposé une nouvelle réalité mais n'a pas complètement empêché certains progrès significatifs. Nous pouvons en effet être encouragés par le fait que l'Océan ait continué d'être au centre de l'attention et que l'ambition affichée par de nombreux Etats ait été renforcée.

Des réunions importantes et très attendues comme la Conférence des Nations Unies pour la mise en œuvre de l'ODD 14, à Lisbonne, n'ont malheureusement pas pu se tenir. Mais plusieurs événements virtuels ont tout de même eu lieu, comme par exemple la semaine de dialogues virtuels, organisée en ligne du 1^{er} au 5 juin 2020, lors de laquelle une très large gamme de sujets pertinents pour l'océan et l'ODD14 a été abordée.

En outre de nombreux webinaires et des réunions virtuelles ont permis d'échanger avec un grand nombre de parties prenantes et de bénéficier à distance de leur expertise, une nouvelle pratique qui pourrait perdurer.

Les enjeux liés aux océans, au changement climatique et à la biodiversité sont tous interconnectés. Ainsi, les contributions déterminées au niveau national et la COP 26 de la CCNUCC, la mobilisation en vue de la COP15 de la CDB et les actions prises sous l'égide de la CNUDM et des autres instruments pertinents produiront des effets mutuellement bénéfiques.

Monsieur le Président,

Nous savons que la situation dans nos océans et nos mers sera bientôt irréversible si des actions résolues, ambitieuses, de grande échelle et de la part de tous les pays – petits et grands – ne sont pas entreprises sans délai.

Le changement climatique et ses corollaires, l'acidification des océans, le blanchiment des coraux, la désoxygénation, la fonte des glaces, l'élévation du niveau de la mer, la pollution plastique et microplastique, la surpêche et la pêche illicite, non-déclarée et non-règlementée font peser des menaces existentielles.

Par ailleurs, les liens entre l'Océan et la santé humaine sont de mieux en mieux appréhendés. Un Symposium sur ce thème était organisé en Principauté, les 2 et 3 décembre, par le Centre Scientifique de Monaco, la Fondation Prince Albert II de Monaco et le *Boston College*.

Il a notamment abordé les effets positifs et les opportunités que représente le milieu marin pour la santé humaine et le bien-être, mais aussi les effets négatifs de la pollution et du changement climatique qui favorise par exemple le développement de pathogènes et les intempéries.

Ma délégations répète tous les ans à cette tribune que la science est le fondement de l'engagement de Monaco, à l'ONU et dans tous les forums où la Principauté intervient. La science doit être le fondement de notre action collective.

Il s'agit de passer de la parole aux actes, de renforcer les partenariats et les capacités, en particulier des pays en développement qui sont très souvent en première ligne.

En soutien aux efforts que nous devons déployer, la Décennie pour les sciences océaniques au service du développement durable jouera aussi un important rôle de catalyseur. Monaco salue la Commission océanographique intergouvernementale de l'UNESCO et tous les partenaires qui feront de cette Décennie une réussite autour de la vision « les sciences dont nous avons besoin pour les océans que nous voulons ».

De surcroît, la Principauté de Monaco est fière d'accueillir sur son territoire, depuis bientôt 100 ans, l'Organisation hydrographique internationale. La cartographie et l'hydrographie sont en effet très importantes pour la sûreté de la navigation, les câbles sous-marins, le développement côtier et portuaire, ainsi que l'activité économique près des côtes et en haute mer (comme la pêche et le commerce maritime).

La Principauté accueille aussi depuis plusieurs décennies les laboratoires de l'environnement de l'AIEA, qui sont depuis cette année dirigés par une femme scientifique monégasque, Mme Florence Descroix-Comanducci.

Monsieur le Président,

Ma délégation espère que la situation sanitaire et les conditions de travail au Siège permettront la tenue de la quatrième session de la Conférence intergouvernementale chargée d'élaborer un instrument international juridiquement contraignant sur la conservation et l'utilisation durable de la biodiversité marine des zones au-delà de la juridiction nationale l'été prochain, comme prévu dans le projet de résolution.

La décision de reporter la session prévue en mars dernier était sage et s'imposait. Il faut en effet assurer une participation inclusive de toutes les délégations. Nous ne saurions nous réunir si ces conditions ne sont pas remplies et faisons toute confiance à la Présidente de la Conférence intergouvernementale et aux services de l'ONU pour mener cette évaluation en temps voulu.

L'urgence de conclure cet accord et d'agir est toujours aussi forte. La pandémie de la COVID-19 n'a pas réduit les pressions qui pèsent sur l'Océan et ses ressources. Ma délégation continue notamment d'appeler à l'établissement d'un réseau global d'aires marines protégées interconnectées, avec prise de décision par les Parties à l'accord BBNJ.

Pour être le plus efficace possible, ces nouvelles aires marines protégées en haute mer devraient être trans-sectorielles et permettre une approche holistique de la conservation des ressources et de la biodiversité marines. Nous réitérons de nouveau que sans une conservation efficace, sur le long terme, l'on ne saurait avoir d'exploitation durable pour les générations présentes et futures.

Ma délégation forme ainsi le vœu d'une quatrième session, en 2021, qui soit couronnée de succès par un résultat ambitieux sur tous les éléments du paquet de 2011.

En conclusion, Monsieur le Président,

L'action en faveur de l'Océan, de la biodiversité et la lutte contre le changement climatique ne saurait être repoussée davantage. Soyez assuré que c'est avec une grande détermination que Monaco approchera les nombreuses échéances de l'année prochaine.

Ces occasions uniques ne doivent pas rester dans l'histoire comme des rendez-vous manqués.